

1872 avait surgi l'idée d'élever un monument par souscription nationale. Notre grand-père Mathieu MULLENDORFF, conseiller honoraire du gouvernement et président de la « Gym » fit partie du comité qui s'était constitué à ces fins et auquel appartenaient encore D. A. PESCATORE, N. MARTHA, Ch. SIMONIS et T. DUTREUX. Mais ce serait faux de prétendre que l'idée fut unanimement approuvée. D'aucuns la jugèrent pure flagornerie ; d'autres la désapprouvaient tout autant, mais furent entraînés par le courant tel qu'E. SERVAIS : « Je n'étais pas porté pour l'exécution de ce projet contre lequel bien des objections pouvaient être faites ; mais dans ma position (de bourgmestre) je ne pouvais pas chercher à résister à l'entraînement général. » (55)

La disposition et les plans du monument furent élaborés par les architectes O. BELANGER et T. DUTREUX qui firent poser les fondations dans l'entonnoir qui résulta de l'effet de la surcharge de poudre utilisée pour faire sauter le bastion Marie (v. fasc. III, p. 308). Officiellement la statue est une oeuvre de PÈTRE. *) Mais comme le révéla F. Girardet, ce fut un élève du sculpteur messin, INJALBERT, auteur du fronton du Petit Palais de Paris, qui en exécuta la maquette. (56)

A la cérémonie d'inauguration assistèrent le prince Henri, sa soeur la grande-duchesse de Saxe-Weimar, ses beaux-frères les trois princes de Weimar, son neveu le prince Alexandre des Pays-Bas ainsi que les anciennes dames d'honneur de la défunte princesse.

On entendit, outre les discours d'A. PESCATORE, vice-président de la Chambre des députés et président de la commission des fêtes et du bourgmestre E. SERVAIS **) : la marche solennelle « Amalia » de Laurent MENAGER, exécutée par la « Concordia » renforcée des fanfares du Grund et du Pfaffenthal, une cantate en français du professeur NEUMANN avec musique d'Antoine ZINNEN, ainsi que les hymnes « Vergeltung » de Michel LENTZ et « Zur Enthüllungsfeier » de Michel RODANGE. Du discours de remerciement du prince-lieutenant nous retiendrons ces phrases où il parle de sa défunte épouse : « Celle qui était toujours à côté de Moi, qui était Mon soutien, Mon bonheur ; c'est chez Elle que J'ai puisé la force et l'énergie nécessaires pour remplir Mes nombreux devoirs, dans les temps prospères et surtout dans l'adversité, et pour rester fidèle à Mon souverain, à votre loyale et honnête patrie. »

*) Charles Pêtre (1828 - 1907), originaire de Metz et élève de Tous-saint, exécutera en 1880 le buste du prince Henri qui se trouve actuellement à la Chambre des députés.

**) « J'ai cherché à éviter les exagérations de langage, qui vont quelquefois jusqu'au ridicule dans des morceaux de ce genre ; j'ai cherché aussi à calmer le Roi Grand-Duc, qui était de fort mauvaise humeur, parce qu'on avait élevé un monument à une princesse étrangère, alliée à la dynastie, avant qu'on ait songé à honorer aussi un prince qui en avait fait partie par sa naissance. » (57)